



Lettre d'information n°5

TRAVAUX 2019

Couvertures mairie et cure de l'église :

Les ardoises de ces bâtiments sont en très mauvais état. Nous allons remettre à neuf ces deux couvertures avant l'hiver.

Dortoir et équipement informatique de l'école :

L'agrandissement du dortoir est en cours. Il devrait être opérationnel à la prochaine rentrée pour accueillir, dans de meilleures conditions, les enfants pendant la sieste.

Nous allons terminer le renouvellement informatique de l'école en équipant de matériels informatiques la dernière classe et d'un ensemble de 6 tablettes numériques pour toute l'école.

Salle de sport et loisirs :

La grange située à côté de la médiathèque est transformée en salle de sport et loisirs. Elle sera mise à disposition des associations de Savigny l'Evescault prochainement (hand, basket, badminton, ping-pong...).



LAGUNE

La station est en très mauvais état et donc fonctionne mal.

Ce constat avait déclenché la réalisation d'un Diagnostic Assainissement par Eaux de Vienne dont les conclusions conduisent à la reconstruction de la station d'épuration.

Un planning de ces travaux a été approuvé :

- 2019 : Etudes préalables à la construction du nouvel ouvrage de traitement consistant à la :
 - * Collecte des données,
 - * Définition le projet (Dimensionnement, estimation,...)
 - * Choix du terrain et Acquisition foncière
 - * Réalisation du Dossier loi sur l'Eau
 - * Demandes de subventions;
- 2020 : Consultation, Choix de l'entreprise et Réalisation des travaux.

OMBRIERES

Le projet ombrières de la Buralière a été accepté. Il est pris en charge par le Crédit Agricole et devrait voir le jour à l'automne après les formalités administratives.

EOLIEN

Dans le cadre de la démarche adoptée par la commune pour la protection de la planète et la promotion du développement durable, une étude sur la possibilité d'exploiter le vent pour produire de l'énergie a été acceptée par le conseil le 8 décembre 2015.

Plusieurs zones étaient possibles mais seule la zone de Puit Gergil a reçu l'accord des propriétaires du foncier. Elle n'était pas la plus favorable compte tenu de sa situation géographique.

Suite à l'étude, aux réponses du bureau d'études concernant nos conditions d'acceptabilité, la pose des ballons simulant les éoliennes, au développement futur de la commune, le Conseil s'est prononcé en toute objectivité pour ne pas poursuivre le projet.

EPURON et SERGIES nous ont confirmé respecter cette décision.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le 12 avril 2019, la commune a rejoint le protocole « Participation Citoyenne » suite à la signature d'une convention avec la Gendarmerie Nationale. Bien que la commune n'ait connu que 3 cambriolages en 2018, il est important d'être vigilant et d'échanger des informations montantes ou descendantes avec la gendarmerie.

Référents de quartiers :

Impasse de la Tête à Germain	Emmanuelle RAIMBAUD TROUVE	06.86.43.69.58
Charenton	Jerry PASQUIER	05.49.56.63.50
La Vallée	Thierry LOCHON	06.81.13.14.79
Près Saint Bardin	Christophe MARCHANDISE	06.89.77.33.38
La Touche	Michel DOUSSINEAU	06.62.37.08.13
Fontaine	Dominique DUPONT	05.49.56.01.79
Château Merle	Philippe RENARD	06.51.33.02.30

MOBILITE

La réunion du 13 mai portant sur vos besoins en services mobilité a confirmé les besoins identifiés lors de l'enquête communale, à savoir :

- une information sur les possibilités actuelles des transports publics, Ligne en Vienne, Vitalis... ;
- la mise en place d'un site internet pour faciliter le co-voiturage ;
- un système éventuel de transport collectif personnalisé.

Nous allons travailler sur ces bases et espérons vous proposer des actions en septembre.

FETE DES GRASSINIÈRES LE SAMEDI 6 JUILLET 2019

La fête annuelle des Grassinières, organisée par les Associations Savignaises et par la Municipalité, propose des divertissements pour tous sur l'espace des Grassinières.

- **13h30** : concours de pétanque – 8€ la doublette
- **15h-18h** : ateliers cirque – équilibre sur objets, funambule sur fil et poutres, manipulation de bâtons, assiettes chinoises ...), jonglerie avec balles, foulards ... parc La CiRQueRie de Dissay. De 3 à 99 ans.
Maquillage par des bénévoles
Attractions foraines – Buvette – Restauration
- **19h30** : Apéritif offert par la commune
- **20h** : Repas – 12 € - réservation conseillée au 06 25 97 94 34 ou 07 88 32 10 95
- **23 h** : Feu d'artifice
Soirée dansante par l'orchestre Jo Bernard



REPRISE DU BAR-HOTEL-RESTAURANT

Depuis le 13 mai 2019, le Bar-Hôtel-Restaurant de Savigny est à nouveau ouvert sous un nouveau nom.

LE CORTO

Horaires d'ouverture :

Lundi : 7h – 14h30 / Fermé

Mardi : 7h – 14h30 / 16h – 20h

Mercredi : 7h – 14h30 / 16h – 21h

Jeudi : 7h – 14h30 / 16h – 20h

Vendredi : 7h – 14h30 / 16h – minuit

Samedi : 8h - minuit

Dimanche : 8h-13h / 17h – 21h

Tous les midis du lundi au vendredi repas à 12 € 50 ou formule à 10 €.

Pizzas à emporter le mercredi soir et dimanche soir – appelez à partir de 17h pour réserver au 0672043927

Crêperie le vendredi soir et le samedi soir

Page Facebook : @lecorto86



RESULTATS 2018

Le compte administratif 2018 confirme une gestion maîtrisée de la commune malgré les baisses de dotations.

Nous avons été vigilants pour utiliser raisonnablement les crédits de fonctionnement.

- Dépenses de fonctionnement : 638 092,91 €
- Dépenses d'investissement : 431 429,82 € avec un remboursement d'emprunt de 59 703,27 €

Pour comparaison :

- Dette du capital en 2008 = 959 573 € + 540 000 € d'emprunt de 2008 à 2018 soit 1 499 573 € d'emprunt en 10 ans
- Dette du capital en 2018 = 897 661 €

Bien que nous ayons réalisé de nombreux investissements depuis 10 ans, la dette, en 2018, est inférieure à celle de 2008, soit 897 661 €. Nous avons remboursé, pendant ces 10 ans, 601 912 €, soit plus que nous avons réalisé d'emprunt.

Les dépenses les plus importantes concernent le fonctionnement de l'école et les salaires et charges de l'ensemble du personnel communal.

Quelques chiffres :

Fonctionnement école cantine-garderie : 190 207 €

Recettes, Participation des familles et subventions : 78 310 €

Contribution du budget communal : 111 897 €

Frais du personnel communal salaires et charges : 295 321 €

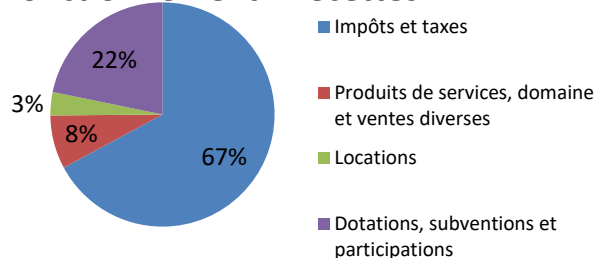
Aides de l'Etat (contrats aidés) : 50 171 €

Contribution du budget communal : 245 150 €

BUDGET 2019

Fonctionnement : 887 268,94 €

Fonctionnement - Recettes

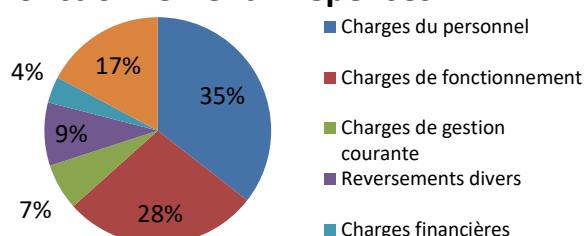


Taxes locales

	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	12,01%	12,01%	12,01%
Foncier bâti	10,18%	10,18%	9,57%
Foncier non bâti	45,72%	45,72%	45,72%

Certains foyers vont être exonérés de la Taxe d'Habitation en 2019. Nous avons accompagné cette mesure d'une baisse de 6 % de la Taxe Foncière bâti pour que la majorité de nos habitants puissent bénéficier d'une baisse d'impôts.

Fonctionnement - Dépenses



Quelques chiffres du fonctionnement

Recettes :

- Impôts et taxes : 440 689,00 €
- Dotations et subventions : 142 921,32 €

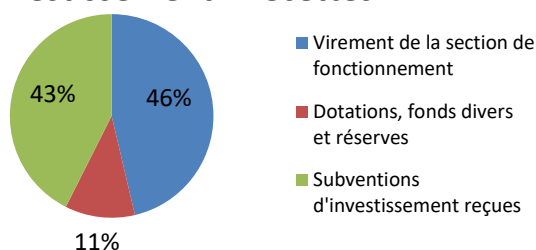
Dépenses :

- Charges du personnel : 295 321,55 €
- Charges de fonctionnement : 231 358,97 €
- Charges financières : 56 010,59 €
- Contribution à l'investissement : 143 392,58 €

Investissement : 388 768,28 €

Le programme d'investissement se termine cette année.

Investissement - Recettes



Quelques chiffres d'investissement

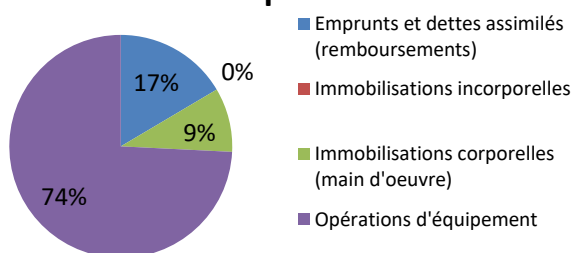
Recettes :

- Dotations, réserves : 34 386,68 €
- Subventions : 131 779,73 €

Dépenses :

- Travaux (opérations d'équipement) : 277 132,84 €

Investissement - Dépenses



Nouveaux investissements prévus

	Dépenses HT	Recettes Subventions
Réhabilitation restaurant	25 637,60	10 000,00
Travaux école et mairie	49 488,23	31 407,16
Salle de sport et loisirs	24 800,00	17 025,35
Aménagement de parkings	3 800,00	
Réfection couvertures mairie- cure de l'église	54 963,56	34 352,22
Projet mobilité	16 000,00	9 000,00
Travaux bâtiments	21 842,40	